Objekttyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **32 (1906)**

Heft 2

PDF erstellt am: **28.03.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

ligne et point neutre relié à la terre ; le courant continu sera transformé en alternatif pour la distribution. L'économie du projet est caractérisée par les chiffres suivants : Les 20 000 chev. distribués correspondent à 87 500 000 kilowatts-heure par an, en tenant compte du coefficient de charge des moteurs. La ligne, avec conducteurs en aluminium et pylônes métalliques, coûterait Fr. 50 000 000 ; en comptant 5 % pour l'intérêt du capital engagé et autant pour l'entretien de la ligne, l'utilisation de celle-ci majorerait le kilowatt-heure de Fr. 0,057. Les frais d'installation et d'entretien de l'usine hydraulique et de la station de transformation majoreraient encore de Fr. 0,0135 le kilowatt-heure, soit au total de Fr. 0,07, sans compter les frais de distribution. Le projet paraît donc économiquement réalisable, mais si l'on portait le transport de 20 000 à 80 000 chev. le prix de revient du kilowatt-heure serait plus faible qu'avec n'importe quelle usine thermique, les frais d'établissement de la ligne n'étant pas proportionnels à l'énergie transmise.

SOCIÉTÉS

Société fribourgeoise des Ingénieurs et Architectes.

Séance du 15 décembre 1905.

Présidence de M. Gremaud, ingénieur cantonal, président.

Liquidation d'affaires administratives.

Le Président propose d'organiser, comme l'année dernière, un arbre de Noël. Adopté. Cette petite fête aura lieu le 29 décembre, au local de la Société, hôtel de l'Autruche. — Il est décidé de tenir l'assemblée annuelle statutaire le dimanche 21 janvier prochain.

Entretien sur les projets de transformation de la gare de Fribourg et les divers tracés des voies.

M. Genoud, directeur du Technicum, dit qu'une pétition a été adressée à la direction des Chemins de fer fédéraux par les sociétés et les industriels de la ville dans le but d'obtenir, le plus tôt possible, une transformation de la gare actuelle. Il préconise comme emplacement de la nouvelle gare les jardins du Grand Hôpital de Fribourg. Il parle ensuite de l'origine des chemins de fer dans le canton.

M. Gremaud, président, fait remarquer qu'à son avis l'emplacement de l'Hôpital, pour la nouvelle gare, occasionnerait de sérieuses difficultés, tant au point de vue de la dépense qu'au point de vue technique, car il y a lieu de remarquer que, depuis St-Léonard jusqu'au passage à niveau de Tivoli, la voie ferrée a une rampe relativement forte. Pour construire une gare à l'emplacement sus-indiqué, il faudrait créer un palier de 4 à 500 m. de longueur, que l'on ne pourrait obtenir qu'en abaissant de 8 à 10 m. le palier de la gare actuelle ou en le continuant du côté de Grandfey, ce qui nécessiterait la reconstruction d'un tronçon de ligne entre le pont de Grandfey et la gare de Fribourg. Tous ces travaux seraient très coûteux.

M. Gremaud estime que l'emplacement qui conviendrait le mieux, et qui est tout indiqué, est celui des Pilettes, près de la gare actuelle. Il y a là une belle place qui pourrait être aménagée à peu de frais, comparativement à l'autre projet.

On examine aussi le projet élaboré par la direction des Chemins de fer fédéraux pour la transformation du passage à niveau de Tivoli en un passage sous voie. A cette occasion on parle de deux autres passages, l'un supérieur, à la Porte des Etangs, et l'autre inférieur, près des ateliers du chemin de fer, pour relier le plateau des Cibles à la route cantonale Fribourg-Bulle.

L'exposé de ces différents projets a donné lieu à de vives discussions.

Séance du 29 décembre 1905.

Présidence de M. Gremaud, ingénieur cantonal, président.

Le programme de cette séance, qui réunissait l'utile à l'agréable, comprenait une partie administrative et instructive, et une partie récréative (arbre de Noël).

Liquidation d'affaires administratives.

M. Gremaud, président, parle d'un projet de pont suspendu élaboré en 1825 par le général Dufour, alors colonel. Le projet, accompagné d'un rapport avec devis très détaillé, a été soumis à l'examen de M. Navier, ingénieur français, qui a rédigé un rapport à son sujet. La lecture de quelques passages des deux rapports a vivement intéressé l'auditoire.

On passe ensuite à la partie récréative de la soirée et à l'allumage de l'arbre, orné des nombreux dons offerts par les sociétaires, tandis que le chant bien connu : « O Tannenbaum, O Tannenbaum, wie grün sind deine Blätter, etc. » est exécuté en chœur.

Il est ensuite procédé à différents jeux, tels que tombola, loterie et mises au plus offrant, pour disposer des lots ornant l'arbre. Enfin la soirée se termine, bien avant dans la nuit, par des productions individuelles : Discours, déclamations, chants, chœurs, etc.

Le Président souhaite aux collègues un heureux retour dans leurs foyers et les remercie d'avoir, par leur générosité, contribué à la réussite de cette fête familiale.

CONCOURS

Assainissement des logements.

I. La Société pour l'Amélioration du Logement ouvre un concours sur les moyens pratiques les plus efficaces pour assainir les logements ouvriers insalubres à Genève.

Le but de ce concours est de fournir des idées et un plan d'action à une personne qui a manifesté l'intention de consacrer chaque année une certaine somme (Fr. 3 à 4000) à améliorer les conditions d'hygiène d'un certain nombre de logements à bon marché.

II. Une somme de Fr. 300 a été mise à la disposition du Comité pour récompenser le ou les meilleurs travaux présentés.

III. Les manuscrits doivent être rédigés en français. Ils ne seront pas signés mais ils porteront une devise qui sera répétée sur un pli cacheté renfermant le nom et l'adresse de l'auteur.

Il devront être remis au plus tard le *31 mai 1906* au secrétaire de la Société pour l'Amélioration du Logement, rue des Allemands, 3. (Bureaux de MM. Bernard & Cie.)

IV. Le ou les mémoires primés deviendront la propriété de la Société, qui se réserve le droit de les publier dans son Bulletin.

Les mémoires non primés qui ne seront pas réclamés dans les trois mois qui suivent la date de la proclamation du concours seront également acquis à la Société.

Fait à Genève, le 15 janvier 1906.

Le Président, Guillaume Fatio. — *Le Secrétaire,* William Viollier.

Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne.

Voir dans les annonces la rubrique « *Concours, Places vacantes* ».